



**Problèmes Génériques:  
La Langue Arabe Face À La Féminisation Des Noms  
Generic Problems:  
The Arabic Language Facing the Feminization of Names**

BENDAAMOUCHE Oumaima<sup>\*1</sup> ; BOUZIDI Boubker<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Laboratoire Approche Pragmatique et Stratégies du Discours Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif\_02 (Algeria)

Email : o.bendaamouche@univ-setif2.dz,

<sup>2</sup> Université Mohamed Lamine Debaghine- Sétif\_02 (Algeria)

Email : bouzidiboubakeur@yahoo.fr,

Soumis, le

19/06/2022

Accepté, le

25/09/2022

Publié, le

01/06/2022

**Résumé:** Il est question dans cet article de réfléchir sur la possibilité de la féminisation de la langue arabe ainsi que les motifs de sa résistance au changement. Pour cela, nous nous sommes lancés dans la vérification de l'implantation de certaines désignations féminines (noms de fonctions, grades et titres...) dans les textes de la presse algérienne d'expression arabophone (Journal Officiel de la République Algérienne-JORA- et les trois quotidiens: Echourouk, Ennahar, al-Khabar). L'analyse descriptive de notre corpus en fonction des différentes stratégies de féminisation a confirmé la possibilité de la féminisation de la langue arabe, suivant les règles de la formation des féminins des noms, préalablement établies par la grammaire arabe, mais également au moyen des différentes stratégies de féminisation nouvellement proposées. Il s'avère à cet égard que la résistance à la féminisation n'est pas d'ordre linguistique mais plutôt idéologique. Cet article passe en revue, le système du genre grammatical en langue arabe, la notion de la féminisation linguistique ainsi que ses différentes stratégies selon lesquelles notre corpus est analysé.

*Les mots clés: la féminisation linguistique; les stratégies de féminisation; le genre grammatical; la langue arabe; la presse écrite algérienne.*

\* Auteur correspondant



**Abstract:** The purpose of this paper is to provoke thought on the possibilities of feminizing the Arabic language and the reasons for its resistance. Thus, we set out to verify the application of specific feminine identifiers (name of functions, levels, and titles...) in the Algerian press of Arabic speech (the official newspaper of the Algerian republic –JORA- and three dailies: Echourouk, Ennahar, Al-khabar). The descriptive reading of our corpus revealed the possibility of feminizing the Arabic language not only by following the established rules for the formation of feminine nouns in Arabic grammar but also by experimenting with new feminization strategies. Additionally, our research established that opposition to feminization is ideological rather than linguistic in nature. This article discusses the Arabic grammatical gender system, the concept of linguistic feminization, and many feminization procedures used to study our corpus.

**Keywords:** *language feminization; feminization strategies; grammatical gender; Arabic language; Algerian written press.*

## **INTRODUCTION**

La langue est porteuse de plusieurs problématiques dont l'une des plus compliquées est celle du genre. Exceptionnellement, les problèmes génériques acquièrent une dimension universelle, ils ne se limitent pas uniquement à une seule langue à l'exception d'une autre, mais ils concernent majoritairement, certes d'une façon différente, toutes les langues naturelles. À ce propos, nous citons l'exemple de l'anglais et de l'arabe<sup>1</sup> qui sont considérés comme «a male languages», en d'autres termes, des langues masculines, tout comme le français ainsi que d'autres langues romanes jugées sexistes<sup>2</sup> ou le coréen<sup>3</sup> qui exclut le genre de la catégorisation grammaticale (Manesse & Siouffi, 2019).

Au fil des dernières années, les problèmes génériques ont été mis au centre de plusieurs réflexions, ils ont fait le sujet de plusieurs débats politiques ainsi que de véritables problématiques de recherches scientifiques qui dépassent le cadre des domaines de la langue vers d'autres domaines, à l'instar de la psychologie, la sociologie ou le droit... En plus de leur universalité, les problèmes génériques acquièrent donc une dimension interdisciplinaire, c'est la raison pour laquelle des penseurs et des chercheurs de tous les rangs s'y intéressent et y creusent de plus en plus afin de répondre aux questionnements qui en découlent.

En effet, il est communément admis que le genre fait l'un des paradigmes de l'organisation de la vie sociale qu'il décrit en fonction des sexes biologiques<sup>4</sup> (mâle/femelle). Sur ce point, il paraît que les principes fondamentaux de la logique de la catégorisation en fonction des sexes ne sont pas très fiables, car à leur image actuelle, ils ne semblent pas synchronisés au présent. En d'autres mots, la catégorisation en fonction des sexes, telle qu'elle est racontée à travers les langues aujourd'hui, ne traduit aucune logique naturelle, étant donné qu'elle ne

correspond ni à l'organisation naturelle des sexes (l'égalité des sexes) ni à leur ordre social (la naissance des nouveaux genres sociaux – les personnes non-binaires: transgenres, intersexués, queer...).

Dans la lutte contre les inégalités de genres, les voix féministes espèrent re-conjuguer les dogmes sociaux en s'opposant à ceux qui structurent le monde aujourd'hui et qui sont jugés archaïques. Pour ce faire, elles se servent de la langue en tant qu'arme de lutte chargée d'arguments pour mieux faire entendre leur cause et leur combat face à l'endocentrisme qui est à l'origine de ces inégalités, mais aussi en tant que champ de bataille, étant donné que la langue est considérée comme vecteur de stéréotypes sexistes.

En apparence, le sexisme incarne la langue, ses mots et sa grammaire, il se propage à travers les usages qu'on en fait. Il revêt plusieurs formes, dont, entre autres, les expressions sexistes (injures, blagues...), l'absence des formes féminines (cas des noms de métiers, fonctions, grades et titres...) ainsi que l'usage du masculin à valeur générique qui a été, maintes fois, jugé d'être au fondement d'une grammaire sexiste, et au sujet duquel Patrick Charaudeau (2021, p13) précise que « la domination masculine trouve ses racines dans l'expression « le masculin est un genre noble ». La supposition qu'avance Charaudeau rappelle indirectement la logique du grammairien Nicolas Beauzée<sup>5</sup> (1717-1789) qui écrivit en 1767 que « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle [...]» (Beauzée, 1819, p358).

Les règles grammaticales de la langue française, notamment celles qui orientent le système du genre grammatical, ne semblent pas aussi neutres qu'elles en avaient l'air, car en remontant dans le temps, on comprend qu'elles traduisent une conception humaine, subjective, orientée en fonction d'un volontarisme masculin qui cherche à ancrer l'hierarchie des sexes dans la langue et de construire un imaginaire commun qui croit à la légitimité de la supériorité du sexe masculin. Or, la même image se reproduit, quoique de manière peu différente, dans les systèmes grammaticaux des différentes langues qui appartiennent soit à la même famille de langue comme c'est le cas pour certaines langues germaniques tel que l'anglais et l'allemand, ainsi que d'autres langues voisines, tel que l'italien et l'espagnol, soit à des familles différentes à l'image de quelques langues sémitiques, tel que l'arabe, l'hébreu ou l'araméen.

En ce qui est de la grammaire arabe, l'organisation du système grammatical du genre offre un aperçu clair sur son fonctionnement, le masculin et le féminin pour les noms désignant des objets animés ou inanimés. Toutefois, ce système présente plusieurs incohérences qui prêtent à confusion, induisent en erreur et engendrent, par conséquent, un sentiment d'insécurité linguistique face à l'exercice de l'accord, nous en citons: l'absence des formes féminines (l'usage du

masculin pour parler du féminin) et le glissement sémantique. À cet égard, nous voyons qu'il est temps d'aborder sérieusement la question de la féminisation de la langue arabe pour soigner ses maux et combler ses lacunes.

Or, il est question dans cet article de réfléchir sur la possibilité du réaménagement de la langue arabe afin d'accorder plus de visibilité linguistique aux femmes à travers l'installation de nouvelles stratégies linguistiques permettant de donner naissance à de nouveaux mots. Pour ce faire, nous cherchons à savoir si la langue arabe est vraiment une langue sexiste? A-t-elle besoin d'être féminisée? Serait-il possible? Comment?

Notre article passe donc en revue, la notion du genre grammatical en langue arabe ainsi que les différentes règles de la formation des féminins des noms, après quoi il s'intéresse à la notion de la féminisation linguistique ainsi que ses différentes stratégies. Il s'agira ensuite de discuter de la possibilité de leur adaptation en langue arabe, en partant de l'analyse de notre corpus.

## **2. Le genre grammatical en langue arabe**

Pour comprendre la genèse du genre grammatical, il faut remonter l'histoire jusqu'à temps de l'antiquité classique, où les rapports entre langue et genre se sont noués. Dans sa rhétorique (Rhet. III 5, 1407b6 = DK A 27) Aristote rapporta que:

« *Protagoras fut le premier à diviser les noms en masculins (ἀρρενα), féminins (θήλεα) et « objets inanimés » (σχεύη). En établissant ces catégories, Protagoras n'avait pas tant en vue de décrire l'usage courant, que de rectifier et corriger cet usage* » (Dorian, 1995, p312)

Protagoras se basa sur les critères morphologiques des mots pour leur accorder un genre, ce dernier remarqua que les noms désignant des référents masculins partageaient des terminaisons communes mais différentes de celles que présentent les noms désignant des référents féminins. Cette répartition permet, aujourd'hui, de justifier l'organisation du système du genre grammatical dans les différentes langues naturelles à genres, à l'instar de la langue arabe.

En langue arabe, les mots ont un sexe<sup>6</sup>, le masculin pour les noms référant à des objets animés ou inanimés du sexe masculin, et le féminin pour les noms référant à des objets animés ou inanimés du sexe féminin. À ce sujet, Abd Al- Raḥmān ibn Muḥammad Ibn Al- Anbārī<sup>7</sup> (1119-1181) distingue entre le genre réel et irréel (voir, la), le genre réel est motivé par le sexe biologique du référent en question, alors que le genre métaphorique ou irréel est arbitrairement<sup>8</sup> attribué, contrairement à certaines langues indo-européennes, le neutre en langue arabe n'existe pas<sup>9</sup>.

Dans son fameux livre (التذكير و التانيث) [ataḍkirwataʔniθ], la masculinisation et la féminisation, Ibn Al-Anbārī précise que les noms féminins en langue arabe

sont généralement morphologiquement marqués, contrairement aux noms masculins qui ne le sont pas. En ce sens, nous citons les deux exemples suivants: «مؤمن / مؤمنة» [muʔmin]/[muʔmina], «بانع/بانعة» [ba:ʔiʕ]/[ba:ʔiʕa]...

À propos des marques de genre, les philologues arabes ne sont pas unanimes quant à leur nombre, certains d'entre eux avancent qu'il en a trois, quatre ou cinq, alors que d'autres vont jusqu'à quinze. Pour Ibn Al-Anbārī (1970), la grammaire arabe distingue entre trois marques du féminin :

- «Tā' marbūṭa» (ة) /lié/: «أُمِّيَّة<sup>10</sup>» [ʔumajma]
- «Al-Aliph Al-mamdouda» (ا) /allongé/: «حَسْنَاء<sup>11</sup>» [ħasna:ʔ]
- «Al-Aliph al-maqsoura» (ى) /raccourci/: «بُشْرَى<sup>12</sup>» [buʃra:]

Il y a cependant, maintes exceptions, selon As- Sijistani (1997, p37), certains noms masculins peuvent présenter une forme féminine, comme le montrent les deux exemples suivants: «دَاعِيَةٌ<sup>13</sup>» [da:ʕija], «عَلَامَةٌ<sup>14</sup>» [ʕala:ma]... En revanche, il y a des noms féminins qui présentent une forme masculine, c'est-à-dire, qui ne sont pas marqués, comme c'est le cas dans les exemples suivants : «حَائِضٌ<sup>15</sup>» [ħa:ʔiʕ], «حَامِلٌ<sup>16</sup>» [ħa:mi], «عَائِسٌ<sup>17</sup>» [ʕa:nis]... Afin de justifier cette controverse, à la fois lexicale et sémantique, les philologues arabes, à l'instar de Yahia Ibn Ziyad Al-Faraa (1989, p52), ne jugent pas nécessaire d'associer une marque de féminin à des noms qui ne peuvent, essentiellement, qualifier qu'une personne du sexe féminin.

On en déduit donc que la marque du féminin ne s'emploie pas toujours pour marquer le genre, mais qu'elle a également d'autres fonctions, comme le montrent les deux exemples suivants : «نَمْلٌ/نَمْلَةٌ» [naml] et [namla], «جَرِحِي<sup>18</sup>/جَرِيح» [dʒariħ] et [dʒariħa:], qu'au niveau desquels, les deux marques de féminin, « Ta marbuta » -singulier- et « aliph maqsoura » -pluriel-, sont employées pour marquer le nombre. La marque du féminin est polyvalente, on la retrouve également présente dans certains diminutifs, pour exprimer l'idée de la petitesse : «شُبَيْلَةٌ<sup>19</sup>» [ʃubajla] ou de l'affection : «أُمِّيَّة» [ʔumajma].

En outre, certains noms s'emploient indifféremment pour désigner les deux genres, ces mots sont considérés comme épicènes<sup>20</sup>. Sur ce point, Al-Faraa cite l'exemple des noms suivant «شَاهِدٌ» [ʃa:hid], «فُلَانٌ» [fula:n] et «إِمَامٌ» [ʔima:m] qui peuvent, selon lui, désigner un homme ou une femme. En revanche, il y a des noms qui n'ont tout simplement pas de féminins, comme c'est le cas pour certains noms de métiers, fonctions, grades et titres... où le masculin se substitue impérativement au féminin. En effet, l'absence des formes féminines a donné ces dernières années lieu à une grande polémique linguistique, qui ouvre sur un manque lexical majeur, à la suite duquel l'idée de la féminisation de la langue a vu le jour.

### 3. La féminisation linguistique: vers une définition

La féminisation linguistique traduit la volonté de faire évoluer la langue et d'offrir plus de visibilité linguistique à la femme qui se sent moins présente, voire même exclue de la représentation linguistique, contrairement à son homologue masculin. Du point de vue linguistique, la féminisation encourage le recours à des pratiques linguistiques moins sexistes et plus égalitaires, parmi lesquelles on note: l'accord en genre de tous les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec la personne qui l'exerçait, l'introduction des noms féminins nouveaux là où le vocabulaire présente des lacunes (Abbou, 2021, p19).

Il s'agit donc d'inclure les femmes dans la langue et le discours. C'est la raison pour laquelle la féminisation cherche à substituer certaines pratiques linguistiques (lexicales ou syntaxiques) comme l'usage du masculin à valeur générique qui, pour reprendre les mots de Franziska Schärer : «rend les femmes invisibles» (Schärer, 2008, p109). La féminisation linguistique espère donc réaménager la langue en s'attaquant à son lexique et sa grammaire, considérés comme sources de sexisme, c'est pourquoi, la littérature en traitant la question distingue entre la féminisation lexicale qui concerne particulièrement l'usage des formes féminines, déjà établies ou nouvelles<sup>21</sup> (Klinkenberg, 2021, p6) et la féminisation syntaxique (la féminisation des textes) qui consiste à l'usage simultané des deux formes féminines, en d'autres mots, leur juxtaposition (ex.: les citoyens et les citoyennes, les citoyens/citoyennes), l'usage des termes génériques ou collectifs (ex.: le lectorat au lieu de les lecteurs et les lectrices), comme elle recommande l'usage des formes féminines graphiquement scandées (abrégées ou tronquées) par des tirets, des parenthèses, des traits obliques, des points bas, des points médians (les commerçant-e-s, les commerçant(e)s, les commerçant·e·s, etc.) (Klinkenberg, 2021, p8).

Aujourd'hui, ces pratiques, qui ont pour objet de mieux manifester la présence des femmes dans la langue (Dumais, H., Khaznadar, E., Baider, F., Larivière, L., Lenoble-Pinson, M., Saint-Yves, G., Moreau, T., Vachon-L'Heureux, P. et Labrosse, C., 2008, p171), trouvent place de manière plus visible. Au cours des dernières années, de nombreuses langues se sont montrées, certes à des niveaux différents, plus favorables à cette nouvelle tendance. À leur tête, les différentes variétés du français comme le français employé au Québec, en Suisse, en Belgique et d'un degré moins important, le français employé en France qui semble plus résistant, et ce pour des raisons politiques et/ou idéologiques. À l'encontre de ce qui vient d'être dit, il se trouve que certaines langues en parlent peu, à l'instar de l'arabe qui malgré son aspect sexiste<sup>22</sup>, reste indifférent à l'égard de la question de sa féminisation.

Toutefois, il convient de signaler qu'il n'y a pas une version universelle, les stratégies de la féminisation diffèrent d'une source à une autre. A cet égard, nous nous attacherons dans cet article à présenter les principales stratégies de féminisation linguistique telles qu'elles étaient développées par Michael Lessard et Suzanne Zaccour dans « Grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus ! ». Le tableau<sup>23</sup> mentionné ci-après présentera les différentes stratégies ainsi que les principaux avantages et désavantages de chacune d'entre-elles.

### 3.1. Les principales stratégies de féminisation linguistique

| Types                                 | Principal avantage                       | Principal désavantage   |
|---------------------------------------|--|---|
| <b>Formes historiques</b>             | Souvent marquées à l'oral                | La forme féminine est souvent méconnue                                |
| <b>Application des règles de base</b> | Le féminin est facile à former           | Le féminin peut entrer en concurrence avec d'autres formes répandues. |
| <b>Selon l'usage</b>                  | La forme féminine se répand d'elle-même. | La féminisation de la langue est lente.                               |
| <b>Remplacement des substantifs</b>   | Le féminin est facile à former.          | Cette stratégie ne s'applique qu'à un nombre limité de termes.        |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Termes étrangers</b>                  | Féminisés selon la langue d'origine.  | Le féminin est cohérent avec la langue d'origine.<br>Le féminin ne respecte pas les règles du français |
| <b>Néologismes et nouvelles graphies</b> | Cette stratégie combine la visibilité propre à la féminisation ostentatoire et la concision | Le féminin peut être difficile à comprendre.   |
| <b>Féminisation ostentatoire</b>         | Le féminin se distingue de la forme masculine   | La féminisation ostentatoire peut accentuer la binarité du genre en français                           |

### 4. Méthodologie et collecte de données

D'un point de vue sociolinguistique, nous pensons que la langue arabe utilisée en Algérie n'évolue pas en fonction de la situation sociopolitique du pays, de plus qu'elle n'est pas compatible avec la réalité, sociale et culturelle présentes,

elle reste ferme et émet ses réserves lorsqu'il est question de mettre en cause son système de fonctionnement. En rapport avec notre sujet, nous pensons qu'il est temps de synchroniser la langue à la nouvelle réalité sociale et culturelle de la femme algérienne en rompant avec l'usage du masculin à valeur générique qui contribue à son occultation.

Il est donc question dans cet article de réfléchir sur la possibilité de la féminisation de la langue arabe. Pour ce faire, nous nous sommes lancés dans la vérification de la présence de certaines formes féminines ainsi que masculines référant aux femmes dans les textes de la presse écrite algérienne d'expression arabophone. Nous nous sommes intéressés particulièrement aux textes du Journal Officiel de la République Algérienne, ainsi que quelques articles des trois quotidiens algériens: Echourouk, Al-Khabar et Ennahar parus en 2021, étant donné que le contexte sociopolitique du pays (crise économique liée à la situation sanitaire de la Covid-19, les élections législatives, le remaniement ministériel, les offres d'emploi...) avait favorisé la parution des articles ayant rapport avec notre objectif de recherche.

La première étape de la constitution de notre corpus a consisté en la sélection des articles de journaux suite à une recherche automatique lancée sur le moteur de recherche Google en fonction des mots-clés qui constituent également notre corpus et qui sont choisis en fonction d'un critère majeur: les noms les plus résistants à la féminisation. La recherche lancée sur le moteur de recherche nous a permis d'avoir un regard général sur l'usage des désignations de femmes les plus adoptées ainsi que les différentes occurrences (variations morphologiques) que puissent avoir ces dernières. Il est important de noter que les mots introduits étaient au nombre de 16 et qui sont présentés dans le tableau suivant:

**Tableau 01**

*Mots clés*

|            |            |            |                      |
|------------|------------|------------|----------------------|
| عضو/عضوة   | شاهد/شاهدة | سفير/سفيرة | رجل أعمال/سيدة أعمال |
| نائب/نائبة | مرضع/مرضعة | قنصل/قنصلة | قاضي/قاضية           |

Au total, notre corpus comporte 4975 numéros, dont 100 numéros proviennent du Journal Officiel de la République Algérienne (désormais JORA), 1501 articles proviennent du quotidien Echourouk, 1304 articles proviennent du quotidien Al-Khabar et 2070 articles proviennent du quotidien Ennahar. Ce corpus a été d'abord réparti et trié manuellement afin d'éliminer tout bruit dû à la recherche automatique (les éléments inutiles). Il est important de rappeler qu'il y a

des nuances dans l'usage de certains termes entre le JORA et les trois quotidiens analysés, en d'autres termes, certains noms n'ont pas été notés sur le JORA (une publication étatique destinée à la publication des informations liées à des sujets bien limités et qui ne dépassent pas le cadre législatif ou administratif).

Au final, nous nous sommes lancés dans l'analyse descriptive de notre corpus en fonction des stratégies de féminisation linguistique précitées (voir 2.1).

## 5. Analyse et discussions

### 5.1. Le retour à des formes historiques

Il s'agit selon cette stratégie de donner souffle à des mots tombés de l'usage (désuets). En effet, cette stratégie répond à la masculinisation de la langue qu'a vécue la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle, suite aux interventions de certains grammairiens et qui a abouti à la suppression de certains noms féminins, comme le témoigna Andrey De Boisregard entre ces lignes: « *il faut dire: cette femme est poète, est philosophe, est médecin, est auteur, est peintre; et non: poétesse, philosophe, médecine, autrice, peintresse* »<sup>24</sup>.

En langue arabe, il nous était compliqué de suivre les traces de ces mots (archaïsmes), nous avons cependant signalé l'usage du nom (مُرْضِعَة) [murḍiʕa] synonyme de « nourrice » qui désigna dans un fort long temps, l'un des plus vieux métiers: une femme qui nourrit l'enfant d'une autre femme, et ce, pour des raisons différentes. Aujourd'hui, ce métier n'existe plus, le nom s'attribue une nature grammaticale différente (adjectif) et prend un nouveau sens pour désigner tout simplement toute femme qui allaite son enfant, il s'emploie également sous sa forme masculine (مُرْضِع) [murḍiʕ].

### 5.2. L'application de la règle de base

En français, la règle majeure de l'exercice de la formation du féminin du nom consiste à ajouter un -e final à une base masculine. Suivant le même principe, le féminin en langue arabe s'obtient par l'ajout d'une marque morphologique (une désinence) à une base masculine, comme le montrent les deux exemples suivants: [muḥalim]/[muḥalima]... (مُحَامِيَة/مُحَامِي) [muḥa:mi:] / [muḥa:mija], (مُعَلِّمَة/مُعَلِّم) (مُعَلِّمَة/مُعَلِّم)

Il s'agit selon cette stratégie de se servir des règles déjà établies par la grammaire de la langue concernée pour former le féminin. Cela nous ouvre les yeux sur deux réalités:

- la féminisation de la langue arabe ne dépend forcément pas de l'introduction de nouvelles stratégies;
- la résistance à la féminisation n'est pas d'ordre linguistique.

Passer du masculin au féminin donne parfois lieu à des dérives sémantiques, communément péjoratives. Afin de mieux illustrer nos propos, nous citons l'exemple du nom (قاضيّة) [qa:ðija] qui est introduit par les dictionnaires de langue comme dérivé du verbe (قاضي) [qaða:] synonyme d'abattre et qu'explique parfaitement le verset coranique suivant: «Hélas, comme j'aurais souhaité que [ma première morte] fût la définitive»<sup>25</sup>. Le même nom (la même forme mais avec un sens différent) s'emploie également pour désigner une femme juge.

Le même phénomène se reproduit avec le nom (نائبة) [na:ʔiba] qui pourrait référer à une femme occupant le poste de (نايب) [na:ʔib], c'est-à-dire « adjoint », ou comme synonyme de « malheur ». En revanche, le masculin (نايب) [na:ʔib] reste neutre de toute connotation péjorative. Ce dynamisme sémantique nous pousse à dire que les noms deviennent péjoratifs au féminin, même si nous savions déjà que l'homonymie est un phénomène essentiel à la langue.

**A ce sujet, l'analyse de notre corpus nous a montré que l'usage alterne entre les deux formes (voir figures 1 et 2).**

### Figure 01

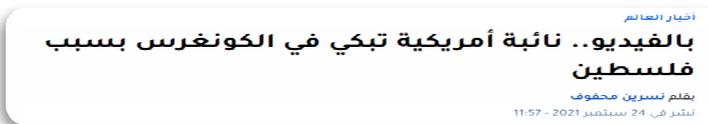
Exemple de « نائِب »



Source: ennahar, 11 juillet 2021, en ligne

### Figure 02

Exemple de « نائبة »



Source: ennahar, 24 septembre 2021, en ligne

Les dictionnaires de langue arabe introduisent le mot (عضو) [ʕuðw] comme un nom masculin qui s'emploie soit pour désigner un organe du corps humain (sens premier), soit pour désigner une personne ou un groupe d'un ensemble, il est dans ce cas-là synonyme de « membre » (sens second). En apparence, ce nom

présente une forme masculine, alors que certaines sources précisent qu'il peut être employé indistinctement pour désigner une femme ou un homme.

Or, la recherche automatique que nous avons lancée sur le moteur de recherche nous a permis d'avoir un regard général sur l'usage du féminin (عضوة) [ʕuḏwa] qui est très courant dans des contextes moins formels: publications sur blogs, réseaux sociaux... À ce propos, l'Académie de la langue arabe au Caire avait déclaré que les deux formes, féminine et masculine, sont correctes<sup>26</sup> et acceptées, comme nous l'avons signalé. Les figures mentionnées ci-dessous (3 et 4) illustrent bien nos propos.

### Figure 03

Exemple de « عُضُوا »

(2) بعنوان المؤسسات العمومية والهيئات التابعة للقطاع :

السيدة والسادة :

- راضية بن تايوي، مديرة المعهد الوطني للبحث في التربية، عضوا.

- مصطفى مجاهد، مدير المرصد الوطني للتربية والتكوين، عضوا.

- محمد يوعزيز، مدير الديوان الوطني للتعليم والتكوين عن بعد، عضوا.

- إسماعيل إلمان، الأمين العام للمجلس الوطني للبرامج، عضوا.

Source: JORA N°08, 03 février 2021, p.17

### Figure 04

Exemple de « عضوة »

سليمة مسراتي، عضوة.

شادية رحاب، عضوة.

ابراهيم بوتخيل، عضوا.

محمد رضا أوسهلة، عضوا.

عيد التور قراوي، عضوا.

خديجة عياد، عضوة.

الهاشمي يراهمي، عضوا.

أمحمد عدة جلول، عضوا.

Source: JORA N°22, 25 mars 2021, p.06

C'est également le cas pour le nom (شاهد) [ʃ:ahid] qui s'emploie identiquement pour les deux sexes. Cependant, sa forme masculine laisse entendre quelques ambiguïtés sémantiques chez le lecteur. En français par exemple, le nom témoin<sup>27</sup>, qui s'emploie toujours sous une forme masculine que ce soit pour désigner une femme ou un homme, pose également problème.

Considérés comme épïcènes, ces deux mots ne varient pas de formes en fonction des genres, même si leur féminisation est possible suivant les règles de la

formation du féminin du nom dans les deux langues. Le tableau mentionné ci-dessous confirme nos propos concernant la possibilité de la féminisation.

**Tableau 02**

*L'application de la règle de base*

| Masculin | Féminin |
|----------|---------|
| شاهد     | شاهدة   |
| عضو      | عضوة    |
| والي     | والية   |
| سفير     | سفيرة   |

### 5.3. La féminisation selon l'usage

Cette stratégie encourage le recours aux variétés (dialectes) de la langue arabe pour donner naissance à des mots nouveaux, elle valorise donc le rôle des parlers régionaux et leur contribution dans l'enrichissement de la langue standard.

En langue arabe, la forme du nom (قنصل) [qunṣul] ne varie pas en genre, ce qui prête souvent à confusion, puisqu'il est compliqué de prédire le genre de la personne concernée sans faire recours au contexte. Au cours de la lecture analytique de notre corpus, nous avons remarqué que ce nom est toujours précédé d'un substantif féminin, employé pour marquer le genre, comme le montre l'exemple de «السيدة القنصل». Or, le féminin (قنصلا) [qunṣula] n'a été noté qu'une seule fois, sa forme nous invite à réfléchir sur son origine, qui en apparence reproduit une forme de la langue courante (l'usage). C'est également le cas pour le nom masculin (سفير) [safi:r] qui selon les dictionnaires de langue ne s'emploie que sous sa forme masculine, que ce soit pour désigner un homme ambassadeur ou une femme ambassadrice<sup>28</sup>. Cependant, notre recherche montre que le féminin (سفيرة) [safi:ra] trouve sa place dans les textes arabes, même si son usage reste restreint par rapport au premier.

**Figure 05**



Exemple de «سفيرة»

Source: ennahar, 28 septembre, en ligne

### 5.4. Le remplacement du substantif

Il s'agit tout simplement de remplacer le substantif masculin par son équivalent féminin (homme/femme, garçon/fille, frère/sœur...) comme le montre

l'exemple suivant (prud'homme/prud'femme\*). Cette stratégie n'est pas valable pour tous les noms portant un substantif marquant le genre, le nom féminin « sage-femme<sup>29</sup> », à titre de comparaison, note le nom « maïeuticien » comme équivalent masculin et non un homme sage femme, ou sage-homme\*.

En langue arabe, la féminisation de certains noms composés pose également problème, étant donné que cette catégorie de noms porte déjà un substantif marquant le genre, nous en citons à titre d'exemple le nom: « رجل أعمال » . Il est recommandé dans ce cas-là de remplacer le substantif masculin par son équivalent féminin afin d'éliminer toute interprétation masculine, ce qui donne naissance à la forme « امرأة أعمال » qui a été remplacé ensuite par: «<sup>30</sup> سيدة أعمال ». La féminisation de cette appellation contribuera indirectement à nous faire sortir de l'image qui décrit cette fonction comme étant réservée exclusivement aux hommes.

Or, certaines appellations résistent, il est recommandé dans ce cas-là de faire recours à d'autres stratégies, comme l'introduction de nouvelles formes (néologismes) dont nous citons l'exemple de (رجل إطفاء) [rajuɫʔitʕaʔ] qui pourrait être remplacé par le nom (إطفائي) [ʔitʕa:ʔi:j]. Le féminin se forme dans ce cas-là par l'adjonction d'une marque de féminin: Tā' marbūṭa (ة) qui donnera naissance à la forme féminine (إطفائية) [ʔitʕaʔi:ja].

### 5.5. La féminisation des noms étrangers selon la langue d'origine

L'assignation du genre aux noms empruntés à d'autres langues étrangères définit, pour de multiples raisons, une problématique en soi. La tâche se complique davantage lorsqu'il est question d'emprunter à des langues étrangères qui ne maintiennent pas le genre comme une catégorie grammaticale (ex. l'anglais et le chinois). En français par exemple, le mot clown<sup>31</sup> garde la même forme, le genre est repéré généralement à l'aide d'un déterminant (un clown/une clown) ou d'autres éléments accessoires (adjectifs...).

La langue arabe n'est pas épargnée des invasions des mots, des noms étrangers s'installent dans son lexique et s'adaptent à ses lois. Selon le guide de la féminisation « femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions », la féminisation des noms, empruntés à d'autres langues étrangères, procède par l'adaptation morphologique de la forme empruntée à celle de la langue cible, c'est nettement le cas du nom (سكريتيرة) [sikriti:ra] qui prend une forme plutôt arabe en s'associant une marque de féminin. Cependant, certains noms étrangers (grades) comme (جنرال<sup>32</sup>) et (كولونيل<sup>33</sup>) restent invariables. Il est important de noter qu'il y a une grande confusion autour de la pratique qui consiste à étendre le titre ou le grade du mari à l'épouse (Yaguello, 1989, p133).

### 5.6. Les néologismes et les nouvelles graphies

Qualifiée de « péril mortel<sup>34</sup>», l'Académie française voit dans l'écriture inclusive une menace à la langue française. Elle avance des arguments contre cette pratique, parmi lesquels figurent: la lourdeur du texte, le risque de passer à une novlangue... En effet, l'écriture inclusive propose de nouvelles stratégies orthographiques et syntaxiques permettant d'inclure le féminin dans la langue. Michael Lessard et Susanne Zaccour (2017) en cite quatre stratégies:

- a. La féminisation ou masculinisation des désignations de personnes: un docteur/une docteur...
- b. L'usage du tiret et point médian: tout.e.s/tout-e-s...
- c. L'avancement du féminin dans le cas de la double flexion: lesétudiantes et les étudiants...
- d. Le remplacement de la désignation « mademoiselle » par la désignation « madame »: Mesdames les étudiantes et Messieurs les étudiants...

L'usage des stratégies orthographiques et syntaxique inclusives n'a pas été encore noté dans les textes administratifs ou les textes de la presse algérienne imprimée d'expression arabophone. En d'autres termes, aucune notice ou note, justifiant cet usage, n'a été signalée. Cependant, nous savons bien que l'usage des parenthèses (voir figure 6) pour marquer le genre ne coïncide pas avec la naissance de cette pratique.

#### Figure 06

Exemple de « l'usage des parenthèses »

الملاحق (تابع)  
(ب) شهادة تحضين "مشروع ميتركور"

أنا المخضني (ه) أسفله السيد (ه) :  
مسير (ه) حاصنة الأعمال :  
المقر الاجتماعي / العنوان :  
رقم العلامة :  
تاريخ تسليم العلامة :  
أشهد أن  
السيد (ه) :  
صاحب (ه) مشروع ميتركور :  
تم تحضينه (ها) بمؤسستنا من : إلى :  
بموجب عقد التحضين رقم :

التوقيع

Source: JORA N°84, 04 novembre 2021, p.08

### 5.7. La féminisation ostentatoire

Introduite par Michail Lessard et Susanne Zaccour, cette stratégie a fait sa première apparition dans leur ouvrage de grammaire « Grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus ! » ou elle s'y trouve définie

comme une stratégie qui encourage l'usage de la forme féminine la plus différente de la forme masculine, à l'oral comme à l'écrit (Lessard & Zaccour, 2007, p33). Les critères de choix sont présentés dans le passage qui suit:

« Afin de déterminer si une forme féminine est ostentatoire, on peut se poser les questions suivantes:

1° La forme féminine se distingue-t-elle de manière nette à l'écrit et à l'oral de la forme masculine?

2° Est-ce qu'une forme féminine utilisée ailleurs dans la francophonie se distingue davantage de la forme masculine?

3° Est-ce qu'une forme féminine anciennement utilisée se distingue davantage du masculin?

4° Vaut-il la peine de recourir à un néologisme pour signaler le féminin?

5° Le nom a-t-il un synonyme dont la forme féminine est plus prononcée? »

En ce qui concerne cette stratégie, nous n'avons signalé aucun emploi remarquable.

Nous avons remarqué que les textes provenant du Journal Officiel de la République Algérienne tiennent à faire transparaître le genre des personnes concernées à travers l'usage des dénominations «السَيِّدَة و السَيِّد», «السَيِّدَات و السَيِّدَات»... comme marque de genre et de nombre, en avançant toujours le féminin. De toute évidence, cet usage laisse moins lieu aux ambiguïtés sémantiques, à savoir une interprétation complètement masculine (Voir figures 7-8) qu'engendre l'usage de la règle d'accord en fonction du genre de la majorité.

#### Figure 07

Exemple de «السَيِّدَة» et «السَيِّدَات»

مرسوم تنفيذي مؤرخ في 12 جمادى الثانية عام 1442  
الموافق 26 جانفي سنة 2021، يتخمين تعيين  
مديرين للمجاهدين في بعض الولايات.

بموجب مرسوم تنفيذي مؤرخ في 12 جمادى الثانية عام  
1442 الموافق 26 جانفي سنة 2021، تعين السيدات والسادة  
الآتية أسماؤهم، مديرين للمجاهدين في الولايات الآتية:

Source: JORA N°09, 08 février 2021, p.14

**Figure 08**

Exemple de «السيدة» et «السيدان»

مرسوم تنفيذي مؤرخ في 18 جمادى الثانية عام 1442  
الموافق أول فبراير سنة 2021، يتضمن تعيين  
رؤساء دراسات بمصالح الوزير الأول.

بموجب مرسوم تنفيذي مؤرخ في 18 جمادى الثانية  
عام 1442 الموافق أول فبراير سنة 2021، تعين السيدة والسيدان  
الآتية أسمائهم، رؤساء دراسات بمصالح الوزير الأول :

Source: JORA N°10, 10 février 2021, p.08

## 5. CONCLUSION

En somme, la lecture descriptive de notre corpus qui a été orientée en fonction des principales stratégies de féminisation proposées par Michaël Lessard et Suzanne Zaccour dans leur manuel « grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus ! », nous a permis de confirmer la possibilité de la féminisation de la langue arabe suivant les règles de formation du féminin du nom, déjà établies par la grammaire arabe (qui ont fait preuve de productivité), ainsi que les différentes stratégies de féminisation nouvellement proposées (Voir 02.01), cela veut dire que la langue n'empêche pas la féminisation. Il s'avère à cet égard que les motifs de la résistance de la langue arabe à la féminisation ne sont pas d'ordre linguistique mais plutôt idéologique. Toutefois, l'analyse a confirmé que certains usages, comme l'usage du masculin à valeur générique ainsi que l'accord en fonction du genre de la majorité provoquent quelques ambiguïtés sémantiques chez le lecteur, à ce propos, nous tenons à préciser que dans certains cas, l'usage du masculin pour désigner le poste, le grade ou le titre en question est souvent confondu avec l'usage du masculin à valeur générique, employé pour désigner la personne occupant le poste ou à la tête de la fonction (voir figure 3). En somme, il serait pertinent de réfléchir davantage à la féminisation de la langue arabe, en dehors de toute considération idéologique, comme une politique linguistique qui vise à équilibrer la langue en donnant naissance à des mots nouveaux qui se propageront petit à petit par/dans l'usage.

<sup>1</sup> Voir Julia Guardi « Pour un usage non sexiste de la langue arabe ».

<sup>2</sup> Selon Anne-Marie Houdebine (Houdebine, 1987, p16): « Les femmes agissent ainsi dans les mouvements féministes; elles accusèrent la langue, anglaise ou française, par exemple, de véhiculer les stéréotypes sexistes, de favoriser les discriminations sociales et idéologiques sexuelles ».

<sup>3</sup> Selon JoungEun Rim dans « le masculin et le féminin dans la langue. L'écriture inclusive en question » (Manesse & Siouffi, 2019, p200): « A l'oral, les locuteurs du coréen sont obligés de s'appuyer sur les contextes extralinguistiques pour comprendre s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, comme cela peut arriver en français: « hier, j'ai croisé [mɔn] [ami] d'enfance dans la rue ». Mais l'ambiguïté est levée à l'écrit en français grâce à l'accord en genre, alors qu'en coréen, ce n'est pas le cas ».

<sup>4</sup> Selon Chantal Picod dans « sexualité: leur en parler, c'est prévenir » (Picod, 1994, p112): « Il y a souvent confusion entre l'identité sexuelle, qui relève du domaine biologique et l'orientation sexuelle. L'orientation sexuelle est l'attraction érotique envers les personnes du même sexe (l'homosexualité), du sexe opposé (hétérosexualité), ou des deux sexes (bisexualité). On peut être en phase avec son sexe biologique (très viril ou féminine) et avoir une orientation homosexuelle. On peut trouver une confusion des genres en ce qui concerne les transsexuels et les travestis ».

<sup>5</sup> Beauzée, N. (1819). *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*. Paris. Auguste Delalain. P. 627.

<sup>6</sup> Dans son article « le genre en langue arabe » Leda Mansour (Gilles & Manesse, 2019, p177) explique que: « La grammaire arabe ne parle guère de la notion de genre: il s'agit plutôt de classifications à l'intérieur de ce qui est toujours intitulé le « masculin » et le « féminin ». En effet, tous les ouvrages de grammaire, mais aussi les anciens et nouveaux traités de linguistes arabes, intitulent leurs essais « le masculin et le féminin », titre aussi de tous les chapitres abordant la question du genre grammatical dans les manuels de grammaire. Certains manuels parlent de jins el-ism, qui peut être traduit par « le sexe du substantif », mais le terme jins est le même mot qui signifie « le sexe » au sens de l'appartenance sexuelle ».

<sup>7</sup> Traditionniste et philologue arabe.

<sup>8</sup> Dans « autour du livre de Anne-Marie Houdebine » (2000, p187) l'auteur explique que: « Les linguistes, y compris celles et ceux qui soutiennent la féminisation des noms des métiers, savent que le mot n'est pas la chose (cela s'appelle l'arbitraire, l'immotivation, linguistiques). Ils savent aussi que le mot est désignation, nomination, articulation des choses du monde et que dans cette articulation, catégorisation que font les mots (pour le dire vite) s'impose une vision du monde. C'est à travers ce prisme qu'impose une langue que se construisent et l'être humain (sujet parlant, par l'être dit Lacan) et ses représentations-identifications. ».

<sup>9</sup> Voir Abou, L. (2010). Al-tathkir wa Al-ta'nith fi loġhat samiya. *Dirassat Adabiya*. 2010(5).P.115.

<sup>10</sup> Une jeune mère.

<sup>11</sup> Une femme belle.

<sup>12</sup> Une bonne nouvelle.

<sup>13</sup> Un prédicateur.

<sup>14</sup> Un savant.

<sup>15</sup> Une femme indisposée.

<sup>16</sup> Enceinte.

<sup>17</sup> Une vieille fille.

<sup>18</sup> S'emploie identiquement pour qualifier un homme ou une femme

<sup>19</sup> Un lionceau femelle.

<sup>20</sup> Selon le dictionnaire de la linguistique (Dubois, 2007, p194): « On appelle épïcènes les noms qui, appartenant à la catégorie des animés, ont la propriété d'avoir un double genre\*, correspondant chacun à un des termes de l'opposition de sexe (genre naturel). Ainsi, le nom enfant est épïcène, car il peut être féminin dans Une enfant est heureuse (féminin et femelle) et masculin dans Un enfant est heureux (masculin et mâle); le masculin est toutefois un terme générique. [...] ».

<sup>21</sup> Néologismes.

<sup>22</sup> Voir Julia Guardi « Pour un usage non sexiste de la langue arabe ».

<sup>23</sup> Lessard, M., et Zaccour, S. (2017). *Grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus !* M éditeur. P.35.

<sup>24</sup> De Boisregard, N. A. (1972). *Réflexions sur l'usage présent de la langue française ou remarques nouvelles et critiques touchant la politesse du langage*. Genève. Slaktine. Volume 7-9. P.133.

<sup>25</sup> Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens (2000). *Surat Al-Haka*. Verset

27. Complexe du Roi Fahd pour l'impression du Saint Coran. P.567.

<sup>26</sup> Voir Al-Adnani, M. (1989). *Mu'jam yo'alij al-akhtaa al-loghawiya al-chai'a wa yobayin sawabaha maa al-charh wa amthila*. Beyrouth. Maktabat Lobnan. P.172

<sup>27</sup> Marina Yaguello explique dans « le sexe des mots » (1989, p149) que: « Le premier sens, aujourd'hui disparu, est celui de « témoignage », si bien que témoin n'est pas vraiment un nom d'agent. Cela permet d'expliquer la difficulté à lui former un féminin. C'est, de ce point de vue, le cas le plus irréductible. Pourtant, il existe quelques noms en -ouin (pingouin, sagouin, babouin) qui font leur féminin en -ouine (pingouine, sangouine, babouine). Il s'agit là de noms d'animaux. L'association peut paraître gênante. On pourrait envisager témoigne, puisque le g apparaît dans la forme ancienne (tesmoing) et dans la forme ancienne (tesmoing) et dans la flexion du verbe témoigner, qui en est dérivé ».

<sup>28</sup> D'après Marina Yaguello, dans « le sexe des mots » (1989, p27): « le mot ambassadeur (de l'italien ambasciatore) est apparu trois siècles plus tôt. La finale -drice est ici formée sur le modèle de la finale -trice, spécifique de certains noms d'agent en -teur (voir article autrice). La finale -euse est plus courante (cf. par exemple demandeur/demandeuse, chanteur/chanteuse). Le titre d'ambassadrice recouvre deux fonctions: celle d'épouse d'un ambassadeur et celle d'ambassadeur de sexe féminin. Contrairement à ce qu'on a pu soutenir pour éviter de l'utiliser dans le sens de « titulaire de la fonction », le sens « épouse » est secondaire, comme en témoigne le Robert qui donne comme sens 1: « femme ayant rang d'ambassadeur ». Dans l'usage actuel de la diplomatie française, on donne du « Madame l'Ambassadeur » à une ambassadrice et du « Madame l'Ambassadrice » à l'épouse d'un ambassadeur. ».

<sup>29</sup> Selon Marina Yaguello (1989, p141): « Il n'y a pas de masculin sage-homme. La profession est pourtant ouverte aux hommes. Un accoucheur est un médecin obstétricien. Le terme ne convient donc pas pour désigner un homme «sage-femme». On a proposé le titre de maïeuticien, du grec maïeutiké, «art de faire accoucher» ».

<sup>30</sup> Une femme d'affaires.

<sup>31</sup> Anglicisme.

<sup>32</sup> Général.

<sup>33</sup> Colonel.

<sup>34</sup> ACADEMIE FRANCAISE. (2017). *Déclaration sur l'écriture dite inclusive*. Séance du jeudi 26 octobre 2017. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>

## 2. BIBLIOGRAPHIE:

Abbou, J., et Candea, M. (2021). Féminisation. *Langage et société*. HS(1). 141-145. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0142>

- Abou, L. (2010). Al-tathkir wa Al-ta'nith fi loghat samiya. *Dirassat Adabiya*. 2010(5). 109-116.
- Al-Adnani, M. (1989). *Mu'jam yo'alij al-akhtaa al-loghawiya al-chai'a wa yobayin sawabaha maa al-charh wa amthila*. Beyrouth. Maktabat Lobnan.
- Al-Anbari, A. (1980). *Al-Bulgha fi al-farqbayna al-muthakkar wa al-muannath*. Egypte. Dar Al-Kitab
- Al-Anbari, A. (1981). *Al-mudhakkar wa al-muannath*. Le Caire. Maktabat al-khanji. Al-Faraa, Y. (1989). *Al-mudhakkar wa al-muannath*. La Caire. Dar Al-turath.
- Al-Sajistani, A. (1997). *Al-mudhakkar wa al-muannath* (1<sup>e</sup> éd.). Damas, Dar Al-fikr.
- Charaudeau, P. (2021). *La langue n'est pas sexiste, d'une intelligence du discours de féminisation* (1<sup>e</sup> éd.). Bord de l'eau (Le).
- Complexe du Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran. (2000). *Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens* (traduit par M. Hamidullah). Complexe du Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran.
- De Boisregard, N.-A. (1972). *Réflexions sur l'usage présent de la langue française ou remarques nouvelles et critiques touchant la politesse du langage* (1<sup>e</sup> éd. Volume 7-9). L. d'Houry.
- Dorian, L. A. (1995). *Les réfutations Sophistiquées* (2<sup>e</sup> éd.). J. Vrin.
- Dumais, H., Khaznadar, E. et Baider, F., Laevivière, L.-L., Lenoble-Pinson, M., Saint- Yves, G., Labrosse, C. (2008). De la féminisation des titres à la rédaction épïcène: croisés sur la parité linguistique. *Recherches féministes*, 21(1), 171-182. <https://doi.org/10.7202/018315ar>
- Gilles, S., et Manesse, D. (2019). *Le masculin et le féminin dans la langue. L'écriture inclusive en question* (2<sup>e</sup> éd.). ESF éditions.
- Houdebine, A. M. (1987). Le français au féminin. *La linguistique*. 23(1). 13-43.
- Klinkenberg, J. M. (2021). L'incitation douce dans la mise en œuvre des politiques linguistiques. Le cas des usages non sexistes. *Actes sémiotiques*. 124(1). 27-40. <https://doi.org/10.25965/as.6692>
- Lessard, M. et Zaccour, S. (2017). *Grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus!* (2<sup>e</sup> éd.). M éditeur.
- Picod, C. (1994). *Sexualité: leur en parler, c'est prévenir*. Erès.
- Scharer, F. (2008). *Père, mère, roi et sorcière: la représentation des deux sexes et de catégorie du genre dans les manuels scolaires de l'école primaire de la Suisse alémanique et de la Suisse romande*. Vol. 327. Peter Lang, Suisse.
- Scott, W. J. (2009). Le genre: une catégorie d'analyse toujours utile?. *Diogène*, 225(1), 5-14. <https://doi.org/10.3406/grif.1988.1759>
- Yaguello, M. (1989). *Le sexe des mots* (1<sup>e</sup> éd.). Belfond Paris.